

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hérémence, le mercredi 15 octobre 2025

Nouveau bâtiment communal des travaux publics : pose de la 1^{ère} pierre

La première pierre du chantier de la construction du nouveau bâtiment communal des travaux publics a été posée ce jour près du hameau d'Ayer, dans le secteur de l'ancien stand, au-dessus du village d'Hérémence. Les multiples locaux dispersés ne répondant plus aux normes et besoins actuels, la construction de cette infrastructure s'est avérée nécessaire. Devisé à 9,4 millions de francs, le nouveau bâtiment devrait être opérationnel d'ici à l'hiver 2026.

A la mi-mai les travaux de terrassement et les travaux spéciaux ont commencés. Maintenant qu'ils sont terminés, les travaux de construction proprement dits peuvent démarrer. Dans ce contexte, la cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre s'est déroulée ce mercredi 15 octobre 2025 sur le chantier en présence des autorités communales, de l'équipe des travaux publics, des mandataires, entreprises et collaborateurs ayant participé aux premiers travaux.

Ce projet est né d'un constat clair : les infrastructures actuelles, dispersées, vétustes et parfois à ciel ouvert, ne répondent plus aux exigences de notre territoire ni aux normes en vigueur. Avec ses 11'000 hectares, ses 120 kilomètres de routes communales, ses 11 villages et hameaux, ses réseaux d'eau, ses équipements communaux et son développement touristique, Hérémence est une commune de montagne dynamique, en pleine transformation et dans laquelle les défis sont nombreux.

Dans ce contexte, le Conseil communal a alors entrepris une réflexion concernant l'avenir de ces locaux. La solution consistant à mettre aux normes les locaux existants a rapidement été écartée au vu de l'impossibilité d'être mise en œuvre et sachant qu'elle ne permettait pas de satisfaire aux besoins actuels et futurs. La nécessité de réfléchir à la construction de nouveaux locaux qui puissent répondre aux besoins actuels s'est alors imposée.

En 2021, ce projet a été inscrit dans les objectifs de législature et une commission thématique (comprenant également des représentants de l'équipe TP) a été mise sur pied.

L'avant-projet a été validé unanimement par le Conseil communal le 19 mai 2022, ce qui a permis de développer le projet pour sa mise à l'enquête publique et d'obtenir l'autorisation de construire auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC) en date du 1^{er} juin 2023. A la suite des études techniques, l'Assemblée primaire a accepté en décembre dernier le crédit d'engagement pour cette construction s'élevant à CHF 9'400'000.00.-

La construction prévoit une halle qui suit le terrain naturel permettant d'accueillir les véhicules, les machines et les engins communaux avec leurs équipements et agrégats, l'atelier et les divers dépôts. Le toit de cette halle accueillera un bâtiment qui fait le lien avec

la zone de chalets à l'amont ainsi que le stationnement des véhicules du personnel. Cette construction reçoit les locaux dévolus au personnel, une salle de conférence et deux bureaux.

La réalisation d'un bâtiment des travaux publics fonctionnel est un projet important pour notre commune.



« Aujourd'hui, nous posons bien plus qu'une pierre. Nous posons les fondations d'une infrastructure essentielle qui vise à garantir dans le temps la qualité du service qui est aujourd'hui offert à notre population de montagne ainsi qu'à nos hôtes. Le Service des travaux publics est en première ligne pour l'entretien de nos routes, la gestion de l'eau potable, des eaux usées, des déchets, des cours d'eau et des dangers naturels. Nous devons lui mettre à disposition un outil à la hauteur de ses missions » a rappelé le Président de la commune, Grégory Logean.

CONTACT MEDIA

Grégory Logean
Président commune d'Hérémence
079 282 08 86
president@heremence.ch